Compagnie des



experts de justice près la cour d'appel de Nîmes

Enregistré sous le n° 91 30 02955 30 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



Maison des professions libérales Allée Norbert Wiener – Parc Georges Besse – 30900 Nîmes

COLLOQUE ACTIVITES DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS EN PARTENARIAT AVEC L'INSTITUT NIMOIS DE DROIT IMMOBILIER

Objectifs

Découvrir ou approfondir le contexte des missions confiées par les juridictions aux experts de justice.

Comprendre les attentes des magistrats, des avocats et des parties.

Analyser les difficultés rencontrées par les experts, identifier les insuffisances ou les dérives.

Proposer des outils, des solutions.

Public

Experts du bâtiment ou des travaux publics, avocats, juristes, architectes et ingénieurs BTP, bureaux d'études, économistes de la construction...

Prérequis

Aucun

Date / Durée

Vendredi 05 juillet 2024 - Durée 7h00 Une attestation de présence sera délivrée.

Coût

pour les experts membres de la Compagnie et les avocats pour les autres participants

Lieu

Maison des Professions libérales 85 Allée Norbert Wiener Parc Georges Besse 30900 NIMES

PROGRAMME DU VENDREDI 05 JUILLET 2024

08h30 Accueil des participants

09h00 Mot d'accueil, introduction des thèmes du jour par :

- Monsieur Claude FERRARIS, expert en estimations immobilières, Président de la Compagnie des experts de justice,
- **Monsieur Alain LASSERRE**, expert construction, *Président d'honneur de la* Compagnie des experts de justice,
- Maître Caroline FAVRE DE THIERRENS, Avocat au Barreau de Nîmes, Présidente de l'Institut Nîmois de Droit Immobilier.

09h15 **Revue de Jurisprudence** de l'année par :

 Maître Stéphanie MARCHAL, Cabinet ERGAOMNES, Avocat au Barreau d'Avignon.

10h00 La garantie des éléments d'équipement (notamment depuis l'arrêt du 21/03/2024 de la 3ème Chambre Civile de la Cour de Cassation) par :

- Madame Virginie HUET, Conseillère à la chambre de la construction de la Cour d'appel de Nîmes,
- Monsieur Franck LESAGE, Juriste spécialiste en droit de la construction.

11h00 Pause

11h30 **Le DTG** (Diagnostic Technique Global) et le PPT (Plan Pluriannuel des Travaux) : Qui est concerné ? Qui peut le réaliser ? – Risques et garanties associées par :

- Monsieur Erwan GONTHIER, Cabinet POLE EXPERT expert de justice, Viceprésident du département de l'Ardèche de la Compagnie des experts de justice,
- Monsieur Thomas GOMEZ, Cabinet POLE EXPERT expert de justice, membre de la Compagnie des experts de justice.

12h30 Repas au Bistr' Au Jérôme NUTILE



Compagnie des

experts de justice près la cour d'appel de Nîmes



Enregistré sous le n° 91 30 02955 30 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



Maison des professions libérales Allée Norbert Wiener – Parc Georges Besse – 30900 Nîmes

Objectifs

Découvrir ou approfondir le contexte des missions confiées par les juridictions aux experts de justice.

Comprendre les attentes des magistrats, des avocats et des parties.

Analyser les difficultés rencontrées par les experts, identifier les insuffisances ou les dérives.

Proposer des outils, des solutions.

Public

Experts du bâtiment ou des travaux publics, avocats, juristes, architectes et ingénieurs BTP, bureaux d'études, économistes de la construction...

Prérequis

Aucun

Date / Durée

Vendredi 05 juillet 2024 - Durée 7h00 Une attestation de présence sera délivrée.

Coût

110 € pour les experts membres de la Compagnie et les avocats220 € pour les autres participants

Lieu

Maison des Professions libérales 85 Allée Norbert Wiener Parc Georges Besse 30900 NIMES

SUITE DU PROGRAMME DU VENDREDI 05 JUILLET 2024

- 14h30 **Le Diagnostic PEMD** (Produits, Equipements, Matériaux et Déchets) dans le cadre des opérations de démolition ou de rénovation significatives par :
- Madame Cassandre GELY, Référente bâtiment durable et économie circulaire APAVE.
- Monsieur Denis COLOMB, Responsable d'Unité APAVE Agence Infrastructure et Construction Languedoc Roussillon.
- 15h30 Utilisation des **matériaux de réemploi** (filières, méthodes, garanties associées) par :
- Madame Cassandre GELY, Référente bâtiment durable et économie circulaire APAVE,
- Monsieur Denis COLOMB, Responsable d'Unité APAVE Agence Infrastructure et Construction Lanquedoc Roussillon.
- Monsieur Bertrand TEISSEYRE, Responsable Unité de Gestion Régionale de la SMABTP.
- 16h30 **Techniques alternatives aux micropieux** et/ou résines expansives pour les reprises en sous-œuvre de fondations Nouveau procédé MAGELLAN de remédiation des sols par injection en gel minéral par :
- Monsieur Jérémy CHATAL, Ingénieur BET DETERMINANT
- 17h30 Clôture de la journée





Compagnie des

experts de justice près la cour d'appel de Nîmes



Enregistré sous le n° 91 30 02955 30 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Maison des professions libérales Allée Norbert Wiener – Parc Georges Besse – 30900 Nîmes

BULLETIN D'INSCRIPTION COLLOQUE ACTIVITES DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS Vendredi 05 juillet 2024

MAISON DES PROFESSIONS LIBERALES - 30900 NIMES

à renvoyer au plus tard le 28 juin 2024

au Secrétariat de la Compagnie des Experts

Maison des Professions Libérales - Parc Georges Besse - Allée Norbert Wiener - 30900 NIMES Tél : 04 30 67 83 68 / Fax : 04 13 33 17 40 / E-mail : secretariat@cei-ca-nimes.org

Nom, prénom	
Adresse:	
Code postal : //// Ville :	
Téléphone : //////	
e-mail:	
 110 € pour les experts membres de la Compagnie et leurs co 220 € pour les autres participants 	ollaborateurs, les avocats
□ Règlement par virement (préciser votre nom et prénom c	lans le libellé du virement)
□ Règlement par chèque à l'ordre de la Compagnie des E	xperts
Dans les deux cas, il faut impérativement <u>retourner votre bulletin d'inscription</u> au secrétariat, soit par mail soit par fax ou par courrier postal.	
Date:	Signature

A l'heure de la dématérialisation, nous instaurons le système de règlement **par virement bancaire,** sur le compte « Colloques-cotisations » de la Compagnie. Nous vous demandons de privilégier

ATTENTION CHANGEMENT DE COORDONNEES BANCAIRES, NOUVEAU RIB CI-DESSOUS :

SG: Titulaire du compte: Cie des EXPERTS JUSTICE
RIB: 30003 03253 00150007623 40 NIMES PALAIS
IBAN (international Bank Account Number) FR76 3000 3032 5300 1500 0762 340
Code BIC (Bank identifier Code): SOGEFRPP

Toutefois, un règlement par chèque sera accepté.

Nous attirons votre attention sur le fait que les inscriptions ne seront enregistrées qu'à réception du règlement. Au-delà du 28 juin 2024, aucun désistement ne pourra être pris en compte.